



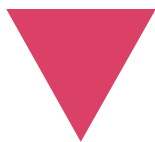
CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT

**COMPLÉMENT D'INFORMATIONS
DOSSIER DE RECONNAISSANCE**

2020-2024

Février 2019

La nomenclature du complément d'informations suit celle du dossier de reconnaissance



CHAPITRE 1. ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS	1
1.1. Identification du Centre culturel	1
1.1.6. Statuts	1
1.4. Composition des instances	1
1.4.1. Assemblée Générale (AG) – Conseil d'Administration (CA) – Bureau Exécutif (BE)	1
1.5. Composition du Conseil d'Orientation	2
1.6. Composition de l'équipe professionnelle	2
CHAPITRE 2. RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE	3
2.5. Auto-évaluation	3
CHAPITRE 3. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE	3
3.2.1. Rencontres avec les jeunes au Centre J à Welkenraedt	3
3.2.3. Rencontres avec les associations	3
CHAPITRE 4. PROJET D'ACTION CULTURELLE	4
4.2. Description du projet d'action culturelle	4
Enjeu 1 – Les Publics ados	4
Enjeu 2 - Milieu précarisé	4
Enjeu 3 - Pratiques festives/musicales/folkloriques	7
Transversalité entre enjeux et service culturel de base	10
4.4. Méthode d'évaluation continue	14
4.4.1. Évaluation en équipe	14
Fiche-type d'évaluation du projet/de l'activité/de l'événement	15
Fiche d'évaluation du projet « 1918 : Guerre et Paix / Welkenraedt à l'heure de l'armistice ! »..	16
Fiche d'évaluation du projet « Le Mois du Jeu Vidéo »	17
4.4.2. Évaluation avec le Conseil d'Orientation	21
4.4.3. Évaluation semestrielle faite en équipe, avalisée par le Conseil d'Orientation	21
CHAPITRE 6. RESSOURCES ET MOYENS	22
CHAPITRE 8. ANNEXES	22

CHAPITRE 1. **ELÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS**

1.1. Identification du Centre culturel

1.1.6. Statuts

Statuts approuvés par le CA et l'AG le 07/05/2018, publiés au Moniteur le 30/07/2018.

L'invitation de l'Inspection n'y étant pas mentionnée, les statuts seront actualisés lors de la prochaine AG en 2019.

Un exemplaire des statuts et la preuve du dépôt au Tribunal seront transmis à la Direction des Centres culturels.

1.4. Composition des instances : Ajout de la commune

1.4.1. Assemblée Générale (AG) – Conseil d'Administration (CA) – Bureau Exécutif (BE)

La chambre privée est représentée par les associations suivantes :

Christophe CHANTRAIN - Excowel Association des commerçants

Thierry CORDA - Échiquier welkenraedtois

Michel CORMAN - Société Royale de Tir Saint-Jean

François COUNSON – Confrérie de la Volaille Sauvage

Michèle DEROME - Ecole technique Saint Joseph

René NAWAY – La Bull CE

Victor FRANCESCHI - Présence et Action Culturelles

Jacqueline GENNEN - Le Temps de Vivre

Baudouin HALLEUX - Rotary Club

Bruno LAGUAYE– Société Royale de Tir Sainte-Apolline

Bruno LAUTERMANN – Comité du Carnaval

Nathalie LEHANE – Bibliothèque

Nathalie LOUVET – Chorédance

Jeannine MANDL – S'Nana

Mathieu MICHEL– Académie de musique H. Keldenich – Trésorier

Nathalie MIGNANO – Théâtre Hétéroclite

Alain MONNARD – Pomona Trotters

Anita MULLER – Iso 83

Nico NIESEN – Croix-Rouge

Urbain ORTMANS – VEDIA ex-Télévesdre

Valérie PONCELET – Centre J

Jean REIP – CAIJ Centre d'Animation et d'informations pour jeunes

Roger ROEMANS – Les Gais Lurons

Marie-Jeanne SCHMITS – Actif 50+

Arnaud SIMONIS – Royale Harmonie Sainte Cécile

Marie TELLER-PERON – FIAN Foodfirst info and action network

Aurore NEYCKEN – Syndicat d'Initiative

Gustave VANDERHEYDEN – Kiwanis Club W3F

Stéphanie WATTIER – Athénée Royal

Joseph WEBER – Enfants de la Paix

Marie-José WEBER – Cercle d'Emulation – Vice-Présidente

Jean-Marie XHONNEUX – APSAM Ass. Prom. des Sociétés d'Art Musical

Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG	CA	
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG	CA	
Welkenraedt	AG		
Henri-Chapelle	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG	CA	
Herbesthal	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG	CA	BE
Henri-Chapelle	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG	CA	
Welkenraedt	AG		
Dison	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG		
Henri-Chapelle	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG	CA	
Welkenraedt	AG		
Welkenraedt	AG	CA	
Welkenraedt	AG	CA	BE
Montzen	AG		

1.5. Composition du Conseil d'Orientation : Ajout de la commune

Approuvé par le Conseil d'Administration du 8 décembre 2014 – **Annexe 1**

Font partie du Conseil d'Orientation

Didier BONNI – ADL Agence de Développement Local Plombières-Lontzen-Welkenraedt

Julien CHARLIER – Asbl Espace Culture

Patrick DONNAY – Festival Paroles d'Hommes

Carine GANSER – Académie de Musique H. Keldenich

Robert GRAETZ – Ecrivain public – **Président**

Jeremy HAMERS – Licencié en communication

Nathalie LEHANE – Bibliothèque

Nathalie LOUVET – Chorédance

Isabel MARTIN – PAC Verviers

Nathalie MIGNANO – Théâtre Hétéroclite

René NAWAY – La Bull CEC

Valérie PONCELET – Centre J

Antoine RASKIN

Marie TELLER-PERON – FIAN

Marie-José WEBER – Cercle d'Emulation – Vice-Présidente

Jean-Marie XHONNEUX – APSAM

Plombières

Plombières

Dison

Welkenraedt

Welkenraedt

Eupen

Welkenraedt

Herbesthal

Verviers

Henri-Chapelle

Welkenraedt

Welkenraedt

Welkenraedt

Welkenraedt

Welkenraedt

Montzen

Membres du Conseil de Développement de la Lecture :

Raymond BEBRONNE – Ecole Saint Joseph

Annette BEGHIN – Lectrice

Christiane GERON – Direction de la Crèche « Les Petits Moussettes »

Gabrielle HOUBIERS – Lectrice

Vincent LAUNOY – Directeur de l'Ecole communale

Géraldine MAZY – Coordinatrice de l'accueil extrascolaire « La Chenille »

Jessica SARTORI – CPAS – Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale

Welkenraedt

Welkenraedt

Welkenraedt

Welkenraedt

Welkenraedt

Welkenraedt

Welkenraedt

Le Conseil d'Orientation et le Conseil de Développement de la Lecture continueront à travailler ensemble. L'apport des membres du CDL est indéniable. Les membres du CDL et les bénévoles de la bibliothèque ont un lien direct et privilégié, tout comme l'équipe du CCW, avec les utilisateurs de nos lieux culturels.

Les sous-commissions perdureront. L'efficacité du travail en sous-groupe a été prouvée et a permis une rapidité d'action. Nous serons attentifs à communiquer correctement au sein du CO.

1.6. Composition de l'équipe professionnelle

Mise à disposition de personnel communal : Myriam Denoël et Christophe Weykmans, régisseurs.

Mise à disposition de personnel communal approuvée en Conseil communal du 27 décembre 2018 – **Annexe 2**

Conventions de mise à disposition des 2 agents communaux – **Annexe 3**

CHAPITRE 2. RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE

2.5. Auto-évaluation

Lors du travail d'auto-évaluation avec Majo Hansotte, le Conseil d'Orientation élargi et toute l'équipe du CCW, les 3 pistes exploratoires ressortaient très clairement de toutes les analyses, travaux et réflexions du groupe.

Majo Hansotte, sans vouloir forcer le travail qui allait suivre sur le terrain, a néanmoins pointé ces évidences.

Toutes les recherches suivantes ont corroboré les 3 pistes exploratoires en 3 enjeux.

Les résultats finaux des rencontres et des réunions pointent principalement les thématiques suivantes : le mieux vivre - le lien social - le patrimoine - les festivités et les traditions - la tolérance et la précarité - la vie associative et l'éducation.

CHAPITRE 3. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

3.2. Analyse partagée

Appel public de participation pour la population – **Annexe 4**

3.2.1. Rencontres avec les jeunes au Centre J

(rapport complet des réponses) – **Annexe 5**

3.2.3. Rencontres avec les associations

Récurrentes :

Le CCW est en lien étroit avec plusieurs associations de la Commune.

- * Partenariat riche et constant avec la Bibliothèque, l'Académie de Welkenraedt, le Cercle d'Emulation, le Syndicat d'Initiative, le CEC La Bull, le Centre J, Iso 83, le Théâtre Hétéroclite, Chorédance, le FIAN.
- * Des partenariats avec les associations de l'arrondissement se sont concrétisés ou ont été renforcés ces 2 dernières années, comme ceux avec l'APSAM, la Scène du Bocage de Herve, le Festival paroles d'Hommes, la Chapelle la Mizwète.
- * Ces partenariats perdureront, les différents intervenants l'ont affirmé et cela a été concrétisé dans des conventions.

Ponctuelles :

Il est déterminant de pointer les associations à avoir répondu positivement dès l'envoi du mail d'invitation : ce sont les chorales et les fanfares amateurs. Ensuite les groupements concernant les aînés et les personnes fragilisées : le groupe Papot'Thé (émanant du Forum solidarité), l'asbl Altéo – Handicapés, Actif « +50 », la Royale Œuvre le Temps de Vivre, les Jorasses IMP. Également l'Agence de Développement Local, le GAL, l'Espace Culture de Plombière, le PAC Welkenraedt, le Kiwanis des 3 Frontières, le Rotary-Club Plombières Welkenraedt. Parallèlement, il y eut aussi des réunions avec les écoles, les mouvements de jeunesse, le CPAS, le PCS, les services d'aide à la petite enfance et à la jeunesse, les comités de carnaval et de patrimoine de Welkenraedt. Ces rencontres très appréciées par les représentants des associations ou comités seront renouvelées.

Une réunion a été déterminante, celle avec Lucien Barel le 8 juin 2016 qui a permis de clarifier certains éléments pour l'élaboration du dossier de reconnaissance dont le concept du fil rouge reliant tous les enjeux et la transversalité. Ce schéma alimentera constamment notre travail.

CHAPITRE 4. PROJET D'ACTION CULTURELLE

4.2. Description du projet d'action culturelle

ENJEU 1 – LES PUBLICS ADOS

Comme repris à la page 71 du dossier de reconnaissance, un timing précis des opérations culturelles est déterminé et déjà suivi :

- Tous les 2 ans, l'équipe du CCW se rendra dans les écoles secondaires de Welkenraedt. Une rencontre dans les classes a eu lieu le 7 février 2019 et une autre est programmée le 15 février 2019. Cette année, nous avons décidé d'ajouter une réunion uniquement à destination des enseignants.

- La recherche des ambassadeurs est complexe et doit normalement se concrétiser durant la saison 2018-2019.

- Le mois thématique des ados se fait dans la continuité des rencontres dans les écoles. Ces moments de réflexion et de discussion ont pour but d'échanger sur les intérêts, les pratiques et les envies des élèves. Cette récolte est essentielle pour élaborer des projets qui répondent non seulement aux attentes des jeunes et qui **s'élaborent avec eux**. Pour les deux saisons à venir, le projet à destination des ados/écoles serait articulé autour de la thématique « la voie aux jeunes ». L'objectif visé serait de rendre les jeunes réellement acteurs de la société, d'en faire des CRACS. Pour y parvenir une multitude d'activités aux CC et dans les écoles (expositions, films, spectacles, ateliers...) seront mises en place pour et par les jeunes eux-mêmes afin d'affiner leur esprit critique et de leur donner les moyens de se forger une opinion propre sur diverses thématiques qui les touchent (écologie, climat, marché du travail, pauvreté, harcèlement scolaire...).

La finalité de ses deux années serait de permettre aux élèves, accompagnés par les animateurs du CC et les professeurs, de porter un projet de A à Z autour de la thématique globale ou d'une thématique citoyenne en particulier.

- Ciné'Vendredi : la programmation de films grand public plébiscitée par les ados perdure. L'affluence n'est pas encore probante mais il faut parfois du temps pour que l'information passe.

- Chaque saison, un projet intergénérationnel sera planifié. En février 2019, il s'agit de « Bon débarras » de la Compagnie Alula. Ce spectacle s'intéresse à 5 générations d'enfants qui ont vécu dans une maison. Il est un excellent point de départ pour développer un projet intergénérationnel, qui permet de discuter des évolutions à travers les époques, mais aussi de ce que nous avons en commun. Les thèmes principaux sont : l'école, la musique, les jeux, les peurs, la technologie, les vêtements, les punitions, les relations avec les parents, l'égalité homme-femme.

A l'issue de la représentation, nous proposerons un goûter, qui sera l'occasion de discuter du spectacle. Autour de chaque table seront rassemblés enfants, parents, grands-parents... Pendant le goûter, un petit « jeu » sera organisé, pour faciliter la prise de parole de chacun et l'échange d'expériences.

Partenaires : le Conseil Consultatif des Aînés et le Conseil Communal des Enfants.

- Le compte Instagram planifié en 2018-2019, sera créé en septembre 2019.

ENJEU 2 - MILIEU PRÉCARISÉ

L'article 23.4 de la Constitution belge stipule que toute personne a droit à l'épanouissement culturel et social. Il est intéressant que ces 2 termes soient associés. Notre objectif est de mettre en évidence la transversalité de la culture, et de montrer son apport à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Si la culture n'est pas en première ligne en matière de lutte contre la pauvreté, elle contribue néanmoins nettement à renforcer l'inclusion sociale. Il est donc indispensable de reconnaître tant la dimension culturelle des politiques sociales que la dimension sociale des politiques culturelles. 25% des wallons sont dans un état de précarité alarmant, les Centres culturels ont un rôle à jouer.

Comment éviter que la culture reste dans sa bulle, comment éviter le piège de se donner bonne conscience en venant en aide aux populations fragilisées, une sorte de passage obligé pour les dossiers de reconnaissance.

Nous sommes bien conscients que nous en sommes aux prémices de l'analyse... et de l'action. L'équipe du CCW et le Conseil d'Orientation sont prêts à relever le défi... des projets, des objectifs se précisent déjà.

(Voir tableau des opérations culturelles repris en page 74 du dossier de reconnaissance).

ACCESSIBILITÉ :

Actions de base d'un CC : Appliquer l'Art 27

Actions spécifiques au CCW : Tickets suspendus toute la saison, EDC, audiodescription, langage des signes, sous-titrages films français, goûter offert aux seniors, accès PMR et places réservées.

Concrètement, la gratuité ne peut être la seule solution envisagée.

D'autres facteurs continuent d'entraver la participation culturelle comme l'accès insuffisant, la difficulté d'accès aux informations de l'offre culturelle, le peu d'expérience quant à l'assimilation du contenu, la peur de laisser les enfants ou le/la conjoint/e seul/e. Un autre facteur sous-jacent est le sentiment d'infériorité.

Il est aussi utile de se poser les bonnes questions quant à notre façon de communiquer. Il faut plus d'informations sur l'offre culturelle rédigées dans une langue compréhensible et consultable dans des endroits accessibles. Une attention particulière doit être dévolue aux primo-arrivants et aux populations précarisées afin de vérifier qu'ils sont bien informés de nos propositions. Une brochure sur le CCW simple, compréhensible, gratuite sera éditée.

ATELIERS/STAGES :

Les ateliers et les stages organisés sont essentiels pour créer du lien social.

Ce ne sont parfois que de petites gouttes d'eau... mais depuis que nous organisons les ateliers solidaires à la Maison de repos de Beloeil, de plus en plus de résidents y participent. C'est un premier pas. Nous n'avons pas de contact avec ni le personnel, ni les résidents. Ceci va nous permettre d'aller plus loin dans les propositions. Que ce soit les résidents qui viennent au CCW ou les animateurs qui s'y rendent, la relation est facilitée. Lors du bal de la libération organisé au CCW début mai 2018, nous avons proposé aux résidents de participer. La date ne leur convenait pas mais il nous a été demandé de leur faire de nouvelle proposition dans ce sens. Lorsqu'une manifestation est organisée en journée, nous nous tournons régulièrement vers eux. Des personnes relais (voir ci-après) seront essentielles dans ce cas de figure.

Les ateliers et les stages qui s'organisent tout au long de l'année remportent un vif succès. Nous nous efforçons de les inscrire dans un contexte plus global en lien avec un questionnement ou une demande pertinente soit d'une association ou de personnes. Certains ateliers ou stages s'insèrent parfois dans une thématique développée sur une saison. Tout ceci sera détaillé dans les rapports d'activités annuels.

PERSONNES RELAIS :

Il nous faut renforcer les partenariats avec les acteurs de terrain, et trouver des personnes relais qui peuvent accompagner et être un soutien efficace. Ces personnes ont un rôle crucial à jouer.

Dans ce sens, le travail hors les murs, déjà présent depuis peu au CCW, sera continué.

RELAIS DES ASSOCIATIONS :

Être à l'écoute des associations. Être un relais pour la réalisation de leur projet. Être associé à la concrétisation de leur événement. Tout cela est primordial.

Un premier partenariat se finalisera en octobre 2019 entre le CCW, Chorédance et le Drumband d'Henri-Chapelle. Ces 2 comités ne se connaissaient pas avant la fête des associations. Celle-ci leur a permis de se rencontrer, s'apprécier et d'imaginer une

création collective. Nous allons les accompagner et faciliter la réalisation de ce qu'ils ont appelé un « rêve ». Leur confiance en notre expertise donnera probablement de bonnes idées à d'autres comités. Nous ne manquerons pas d'en faire la promotion.

Les associations sont un relais essentiel entre la population et le CCW et nous accompagnent dans la concrétisation de projet citoyen. Concrètement, elles renforcent un lien social et sont nos partenaires dans les manifestations suivantes :

La fête des associations - Événement triennal (2020 - 2023 - 2026 - ...).

L'événement est une vitrine pour les associations. La journée festive et gratuite crée du lien social entre le public et les associations. En 2016, 2017 et 2018, des partenariats et des créations ont vu le jour grâce à ce moment rassembleur. Néanmoins en 2018, nous avons remarqué une perte de vitesse. Il est essentiel que cela n'essouffle pas nos partenaires associatifs. Lors du Conseil d'Orientation de décembre 2018, nous en avons fait l'évaluation. En 2019, aidé du Syndicat d'Initiative et des associations, nous allons éditer une brochure avec un descriptif des associations de Welkenraedt. Ces informations seront reprises sur notre site et un planning des manifestations le complètera.

En 2020, nous réfléchissons à une rencontre entre associations uniquement. Il s'agira d'un moment festif et convivial où chacun pourra s'exprimer. Un événement sera monté en 2021 avec leur soutien. Ils seront actifs dans cet événement qui permettra au quidam de mieux connaître les associations.

En 2021, la fête des associations se ferait hors du CCW, il s'agit d'une piste que nous allons analyser en CO et avec les partenaires associatifs. La manifestation sera élaborée avec eux.

Reconstitution avec les Welkenraedtois « L'An 18 à Welkenraedt » - Événement bisannuel (2020 - 2022 - 2024 - ...).

Le 6 mai 2018, Welkenraedt a célébré le 100e anniversaire de la fin de la guerre 14-18. Pour l'occasion, un spectacle de reconstitution a été organisé avec comme toile de fond la célèbre Céramique de Welkenraedt bien connue dans l'arrondissement et également dans le monde entier. Une cinquantaine de Welkenraedtois a replongé ainsi 100 ans en arrière pour faire revivre aux visiteurs des scènes de la vie quotidienne de l'époque.

Nous ne remercierons jamais assez les anciens ouvriers de la Céramique, les férus d'histoire du village et tout simplement les « anciens » toujours avides de raconter une anecdote ou un commentaire. Toute cette mémoire collective a permis une écriture précise des événements marquants à Welkenraedt.

Un des objectifs était de faire une création originale qui « parle » aux habitants de l'entité. Ce type de spectacle ne pourrait se jouer ailleurs. Il s'agit réellement d'un événement qui a été mis sur pied avec et grâce aux welkenraedtois. De plus, les habitants/comédiens, qui se réunissaient chaque semaine pour répéter, ont été mis à contribution quant à la logistique, la scénographie, la promotion, l'organisation...

Les partenariats, le soutien des institutions de Welkenraedt et l'implication des habitants ont permis une réalisation inhabituelle et spectaculaire.

L'objectif de créer du lien, tout en divertissant, tout en mettant en évidence les particularités de l'époque et du lieu, a été plus qu'atteint.

Voir plus loin dans « Transversalité » et « Fiche d'évaluation ».

La Semaine sans écran - Événement bisannuel (2020 - 2022 - 2024 - ...).

En octobre 2018, le CCW a participé à ce projet initié par le Chac soutenu par le Gal.

Une semaine pour se déconnecter... Une semaine pour se brancher CULTURE !

L'idée est de mettre en évidence les projets des associations de la commune. Il s'agit d'une sympathique invitation à oser quitter le virtuel et à rejoindre les espaces culturels et participer aux activités proposées par les associations de la commune pour plus d'ouverture et de rencontre.

Du 29/09 au 06/10/2018, associations, artistes et citoyens ont proposé des temps forts en convivialité et découvertes dans des domaines très divers : ateliers, théâtre, musique, concerts, conférences, rencontres, formations, promenades, expos...

L'objectif est que les associations prennent en charge et s'impliquent complètement dans l'organisation de l'événement. Le CCW est un accompagnateur/facilitateur.

La prochaine manifestation se déroule en 2020 et le CCW a déjà confirmé sa participation au Chac.

PROJET WDT/WPT :

La précarité inclut des carences et difficultés dans différents domaines (travail, santé, formation, lien social, fracture numérique...). Dans cette matière, plus que dans une autre, il est important d'innover. Il n'y a pas de solution idéale mais l'équipe du CCW et les membres de la sous-commission du Conseil d'Orientation vont travailler sur certains aspects de la précarité.

Un projet GLOBAL va être créé, sorte de label « **Welkenraedt pour Tous** » (WdT/WpT) qui va promouvoir les initiatives visant à encourager de nouveaux modes de participation, voire de création, dans le secteur culturel. Médiation, laboratoires citoyens, art collaboratif, démarche participative : nous allons inviter la population à s'impliquer. Des personnalités seront invitées pour alimenter la réflexion et des workshops seront proposés.

Au préalable, une réunion en sous-commission est prévue dans le second semestre 2019 pour brainstormer... des passerelles existeront entre enjeux et diffusion des arts de la scène. L'objectif à court terme est de définir un cadre assez large offrant toute liberté à la population dans la création de l'événement. La finalité est prévue pour 2021.

ENJEU 3 - PRATIQUES FESTIVES/MUSICALES/FOLKLORIQUES

(Voir tableau des opérations culturelles repris en page 76 du dossier de reconnaissance).

PRATIQUES MUSICALES

3 axes de réflexion s'imposent dans le cadre d'une reconnaissance et d'une valorisation de la pratique musicale collective en amateur :

1. le constat de l'importance actuelle de la pratique musicale collective en amateur dans le territoire du CCW ;
2. l'intérêt d'une pratique musicale collective en tant que pratique culturelle, encore trop souvent référée négativement au modèle culturel légitime : reconnaissance – valorisation ;
3. l'existence d'un répertoire musical original pour les ensembles vocaux et instrumentaux, d'un patrimoine musical propre au territoire du CCW : préservation – transmission – développement.

a. L'ampleur de la pratique musicale collective en amateur au sein du territoire

La profusion de sociétés vocales et instrumentales sur le territoire d'implantation du CCW et sur le territoire de projet est remarquable par rapport aux autres régions de la FWB. Qu'il s'agisse d'ensembles d'instruments à vent ou d'ensembles vocaux, la pratique musicale collective en amateur est profondément ancrée dans la région. Même si elle a décliné depuis son âge d'or (dans les années soixante), cette pratique culturelle n'en demeure pas moins encore très importante dans l'est de la Belgique. On peut ainsi recenser au moins 40 ensembles (26 ensembles vocaux et 14 ensembles instrumentaux) regroupant +/- 1200 musiciens :

	Superficie	Habitants	Effectif
Welkenraedt	24,46 km ²	9920	5 ensembles vocaux et 2 instrumentaux
Aubel	18,83 km ²	4230	4 ensembles vocaux et 1 instrumental
Baelen	82,89 km ²	4437	2 ensembles vocaux et 1 orchestre à vent
Plombières	53,16 km ²	10397	11 ensembles vocaux et 9 instrumentaux
Thimister-Clermont	28,69 km ²	5724	4 ensembles vocaux et 1 instrumental

A souligner également :

- La naissance de l'**APSAM** (Association pour la Promotion des Sociétés d'Art Musical) à Plombières en 1973 ainsi que l'importance de l'Académie de Welkenraedt présente dans les communes par des implantations importantes à Plombières, Aubel et Baelen.
- L'**Académie de Welkenraedt** est en effet une des plus grandes académies de la FWB en termes de population : les classes d'instruments à vent sont plus nombreuses qu'ailleurs et de nombreux musiciens professionnels actifs sont issus de l'Académie de Welkenraedt.

b. La pratique musicale collective en amateur en tant que pratique culturelle

* L'importance de l'**apprentissage musical**, de sa pratique et la manière dont la musique transforme notre cerveau a été découvert suite à de nombreuses recherches scientifiques. La pratique musicale collective peut créer des **passerelles intergénérationnelles et interculturelles** efficaces en matière de communication et de partage de valeurs. Les avantages pour la santé, le développement social et cognitif, l'intégration des personnes au sein d'un groupe, le processus de socialisation, l'épanouissement intérieur de la personne ont été observés et sont maintenant prouvés.

* **Les transmissions familiales**, les influences plurielles de l'entourage social, le rapport au temps libre interviennent dans la construction des préférences et pratiques culturelles. Dans l'est de la Belgique, la musique en amateur se raconte essentiellement à travers des aventures collectives. A ce jour, il n'existe pas de réelle analyse statistique récente et surtout d'enquête ethnographique : aucune n'identifie le sens que les individus donnent à leur pratique !

Dans le champ des pratiques culturelles en FWB, la légitimité de cette pratique musicale en amateur n'est pas évidente. Elle reste souvent à démontrer, bien que le milieu culturel commence à prendre conscience de son importance.

* Au sein du territoire du CCW, malgré les préjugés et une certaine image négative, la **pratique musicale collective en amateur** est et reste encore bien vivante. En décalage avec une représentation spontanée qui n'y verrait qu'une pratique vieillotte, **la proportion d'instrumentistes et chanteurs âgés de moins de 25 ans est importante ! Cette structuration intergénérationnelle particulière s'accompagne d'ailleurs d'une féminisation croissante.**

L'Académie de Welkenraedt a transformé progressivement les modes d'apprentissage : la plupart des instrumentistes sont maintenant tous passés par cette école ! Parallèlement à celle-ci, les formations d'orchestres et d'ensembles vocaux constituent le cadre de la poursuite de l'activité musicale d'amateurs de tous âges. Selon le grand pédagogue et compositeur hongrois Zoltán Kodály (1882-1967), la vie musicale doit être considérée comme une pyramide, et il faut s'occuper autant de la base que du sommet !

Nombreux et diversifiés, avec des ambitions éclectiques, les ensembles de pratique musicale collective sont donc à la fois des espaces d'expression artistique, de lien social, d'épanouissement personnel, d'apprentissage musical et d'action culturelle.

c. Le répertoire des ensembles vocaux et instruments : importance de la transmission d'un réel patrimoine

Espaces d'expression artistique, d'épanouissement personnel, de lien social et intergénérationnel, d'apprentissage musical et d'action culturelle, les ensembles de pratique musicale collective présentent des profils diversifiés et des ambitions esthétiques multiples.

Au sein du territoire du CCW, le répertoire (la liste et le type des œuvres interprétées) varie bien évidemment en fonction de l'identité musicale de l'ensemble.

Le contexte de la pratique collective vocale paraît particulièrement en pleine évolution. Les grands chœurs polyphoniques liés à une paroisse semblent progressivement laisser la place à des ensembles vocaux plus réduits, plus « spécialisés » (choeur

pop/rock, groupes a cappella...) avec une mise en espace et une présence scénique plus dynamiques. Le répertoire change et répond souvent plus aux critères d'esthétisme des musiques actuelles et à l'évolution des codes des formes de concert. Afin de répondre aux enjeux et objectifs de développement de ces nouvelles pratiques, des formations à de nouveaux outils tels que la "human beat box", par exemple, sont incontournables (ateliers du 19 décembre 2018 au CCW - partenariat CCW, APSAM, Académie).

La réalité de la pratique collective instrumentale diffère de celle des ensembles vocaux. Si cette pratique reste très liée historiquement au répertoire musical, léger et festif du folklore local (carnaval, sociétés de tir, processions religieuses, cortèges patriotiques, animations) qui mérite bien évidemment d'être préservé, le répertoire est très éclectique, avec une évolution des genres musicaux très importante. Le répertoire original (composé spécifiquement) pour les orchestres à vent est un répertoire de musique qui peut être « léger » ou « savant » mais qui constitue un héritage précieux et **un patrimoine culturel qu'il est important de promouvoir, de transmettre et de développer.**

PRATIQUES FOLKLORIQUES

Même si elle peut sembler obsolète, la dimension du patrimoine, du folklore reste centrale aujourd'hui, ne serait-ce que parce qu'elle fait sens pour une communauté. A l'heure des technologies, des archives en ligne, de la numérisation, les opérateurs culturels ne peuvent échapper à la question de savoir quelles formes valoriser, par quels moyens et avec quelles modalités de transmission. Il sera utile de renouveler les liens entre patrimoine, folklore, musée et village.

Des repères jalonnent nos réflexions : favoriser la cohésion entre les porteurs de tradition et de changement, brasser les différents publics et renforcer une identité commune en mettant en valeur les différences.

a. Tradition/Modernité

Lors des rencontres, il est apparu que des incompréhensions, des tensions existaient entre population, entre ceux qui se réclament uniquement de la tradition et ceux qui désirent tendre vers un changement, une modernité.

Le dialogue constructif qui devra être instauré entre les passeurs de mémoire et les porteurs de modernité renforceront l'image de la commune. Le folklore sera perçu comme levier pour aborder l'avenir. Nous l'avons déjà dit dans le dossier de reconnaissance, les citoyens défenseurs de folklore sont regroupés en sociétés, cela leur donne une force. Les autres, les « novateurs », qu'ils soient primo-arrivants, nouveaux habitants, jeunes adultes... ne sont pas nécessairement regroupés. Il faudra réfléchir à un espace de rencontre permettant les échanges.

Pour cela, plusieurs pistes seront à explorer.

Suite au spectacle-promenade que nous avons mis sur pied, 2 groupes FB ont été créés : « Nostalgie Ceramic Welkenraedt » et « il s'en passe à Welkenraedt ». Les membres du premier groupe désirent se retrouver et le CCW s'est positionné pour les recevoir au CCW. Grâce aux membres des réseaux sociaux, ont été retrouvés des visuels, des récits, des souvenirs qui seront probablement édités. Un projet créatif sera mis sur pied avec les citoyens encadrés par les associations et le CCW.

Le parcours didactique qui a vu le jour sur la commune en est également une belle démonstration. Le Conseil consultatif des aînés et le Conseil des enfants ont rassemblé d'anciennes photos des lieux emblématiques de la commune. Ces photos ont été imprimées sur des panneaux qui sont installés à côté des lieux actuels. Des promenades guidées sont prévues, des animations en lien avec des lieux seront programmées... les idées foisonnent.

b. Welkenraedt/Henri-Chapelle :

Une autre tension a émergé de notre analyse. Elle est moindre mais bien existante. Elle consiste en une différenciation entre les 2 villages. Welkenraedt est plus urbain et Henri-Chapelle a gardé un aspect rural indéniable. Les capellois (habitants d'Henri-Chapelle) se déplacent plus facilement vers Herve et Aubel. S'il n'existe pas vraiment de tensions entraînant de situations

critiques, il est utile de ne pas oublier d'intégrer les capellois aux rencontres et manifestations.

Nous avons également constaté une forte activité dans les 2 villages souvent liées au folklore. Cela crée du lien entre les villageois d'un même village. Ces activités donnent l'image d'un lieu où il fait bon vivre mais il existe aussi ce besoin d'appartenance à un village et pas à un autre, voire à un quartier. Cela engendre un « esprit de clocher » qui n'est pas nécessairement critiquable mais qui empêche une mixité entre lieux très proches. Il est important de développer des synergies entre les comités autour de projets communs et fédérateurs comme le fut le spectacle-promenade.

Un autre événement a permis également cette synergie. Le groupe Chorédance (danse moderne) et le Drumband Sainte-Cécile d'Henri-Chapelle (Harmonie) viendront en résidence de création au CCW et créeront un spectacle pour octobre 2019.

D'autres activités et animations peuvent se décliner : des ateliers d'écriture autour des savoir-faire et de la mémoire, des animations qui permettent la récolte et la diffusion par différents moyens artistiques, la collecte des témoignages sur le passé, le présent qui donnera un éclairage sur des projets d'avenir de l'entité. Notre souhait est de pérenniser des événements qui font le lien entre tradition et modernité.

c. Lieu et événement rassembleurs :

Le projet d'un lieu de mémoire sur Welkenraedt est en cours de maturation.

Il a vu le jour après l'introduction du dossier de reconnaissance. Preuve en est que la réflexion continue et que d'autres projets pourront exister s'il y a pertinence pour les citoyens... ce qui est le cas en l'occurrence.

Suite au spectacle-promenade « L'An 18 à Welkenraedt » ayant comme toile de fond la fin de la première guerre mondiale et la Céramique de Welkenraedt, une réunion est prévue le 11 mars 2019. Initiée par l'Administration communale, en partenariat avec le CCW, le Syndicat d'Initiative et des personnes ressources de la commune, nous sommes invités à « rêver », imaginer une Fête de la Céramique.

Si le Centre culturel peut donner l'envie de créer d'autres projets de ce type, nous en sommes heureux et serons partenaires de tels événements. L'objectif n'étant pas d'être toujours porteur de projets mais bien **initiateur et accompagnateur**.

TRANSVERSALITÉ ENTRE ENJEUX ET ACSDAS

Transversalité entre l'enjeu 1 : Les Ados et l'enjeu 2 : Milieu précarisé

Lors des rencontres dans les classes, les animateurs du CCW permettent aux jeunes de s'exprimer librement et la question de la pauvreté et de l'exclusion est récurrente. Nous y serons attentifs et proposerons des pistes de réflexion :

Informers les jeunes sur les dérives de notre société d'hyperconsommation qui crée de l'exclusion ;

Casser les stéréotypes véhiculés par la société sur la pauvreté et entraîner l'esprit critique des jeunes face aux publicités et aux médias qui les influencent dans la création et la perception de l'image de soi et des autres ;

Réfléchir avec eux sur les notions de richesse et de pauvreté ainsi qu'à d'autres moyens de consommer ;

Analyser la place que tient l'argent dans notre société ;

Récolter la parole des jeunes en lien avec ce qu'ils vivent comme injustice et les mettre en action par rapport à leurs revendications.

Ce projet pourrait trouver sa méthodologie en s'appuyant sur l'ouvrage de Majo Hansotte « Les intelligences citoyennes ».

Transversalité entre l'enjeu 2 : Milieu précarisé et l'enjeu 3 : Pratiques festives/musicales/folkloriques

Nous avons mis en place une reconstitution historique autour de la double thématique : « Le Centenaire de la fin de la première guerre mondiale et la Céramique de Welkenraedt ». Cet événement rassembleur a permis aux Welkenraedtois des 2 villages, encadré et aidé par le CCW, de participer à un spectacle-promenade qui a rassemblé plus de 600 spectateurs dans le parc du Vieux Saule à Welkenraedt. Evidemment, les thématiques « parlaient » aux citoyens du village.

Pour constituer l'équipe des comédiens et des figurants du spectacle, un appel à participation avait été lancé via différents canaux de communication. Lors de la première réunion, il y avait déjà une dizaine de personnes. Ensuite, le bouche à oreille a fonctionné. Chacun a contacté et convaincu le voisin, la grand-mère, le directeur d'école, le nouveau venu du quartier, l'ancien ouvrier de la céramique... de venir aux répétitions.

Il y a eu un brassage extraordinaire !

Que ce soit en tant que comédiens ou figurants, ont participé des jeunes, moins jeunes, âgés, très âgés, anciens comédiens amateurs, néophytes, comédiens semi-professionnels, natifs, étrangers... Chaque semaine, ces personnes (une cinquantaine) se réunissaient pour apprendre leur rôle et donner vie à une création originale autour de l'ambiance de cette époque à Welkenraedt. Les 8 scènes présentées ont remporté un vif succès. Au-delà de leur participation aux répétitions et à « l'obligation » d'apprendre un rôle, les welkenraedtois ont pris part activement à la création de l'événement, que ce soit pour la scénographie, la logistique, la promotion et l'organisation générale, ils se sont complètement approprié l'aventure...

Les jeunes des mouvements de jeunesse et notre responsable billetterie du CCW ont joué dans une scène se déroulant dans un café reconstitué devant l'entrée du magasin à décors du CCW, des comédiens amateurs du Théâtre hétéroclite de Henri-Chapelle ont joué dans une scène très vaudevillesque dans le parc, le président du CO et la responsable du Syndicat d'Initiative se sont donnés la réplique dans une scène relatant le marché noir...

En 2020, un nouveau spectacle-promenade sera créé de la même façon mais cette fois, nous irons nous implanter dans le village d'Henri-Chapelle, dans le parc du Château de Ruyff.

En octobre 2018, un moment convivial s'est tenu au CCW avec les welkenraedtois qui avaient participé au spectacle-promenade de mai 2018. Il y a eu une projection des photos, des films et du reportage télévisuel de Vedia. Ensuite nous avons été visiter le parc du Château de Ruyff. Le propriétaire du Château a des archives intéressantes sur le lieu. Il les mettra à disposition afin de créer un spectacle en lien avec le lieu et l'histoire du village d'Henri-Chapelle. Cette création sera représentative de ce qui fait que Welkenraedt est Welkenraedt et nulle part ailleurs.

Nous ferons tout pour convaincre les musiciens amateurs, les harmonies et fanfares locales de nous rejoindre et de participer à la création de l'événement. Nous serons encore plus persuasifs pour convaincre le quidam à nous rejoindre. La première expérience ayant été très positive, nous ne doutons pas de l'engouement.

Nous désirons en faire un moment crucial dans la vie de Welkenraedt et une aventure totale... TOUS, qu'il soit de Welkenraedt ou de Henri-Chapelle, ont leur place dans cette œuvre welkenraedtoise.

Transversalité : Enjeux <-> ACSDAS

À l'arrivée de la nouvelle direction en 2016, les opérations culturelles en lien avec les enjeux n'étaient pas encore déterminées. Aucune réflexion, ni étude... difficile de présager ce qui allait ressortir de l'analyse partagée. Dès l'auto-évaluation, les pistes exploratoires ont donné des indications, qui allaient devoir être corroborées bien sûr, mais qui permettait d'avancer dans une certaine direction. **Notre objectif était et reste d'éviter d'aborder de façon frontale les thématiques des enjeux qui pourraient sembler rébarbative et nous tentons de les évoquer de façon subtile.**

Nous avons programmé plusieurs spectacles/événements dont les thématiques sont en lien avec nos enjeux.

Au-delà de la diffusion d'un film ou d'un spectacle, la programmation incluait soit un débat, une exposition, une rencontre, un atelier, une scolaire suivie d'une rencontre entre élèves et artistes ou personnes ressources...

En 2016 Festival Alimenterre

Secteur K du Théâtre Isocèle (Ados)

Ciné « Les premiers, les derniers » (Précarité)

Ciné « Demain » (Transition/Précarité)

Les Inouis (Exclusion/Immigration) en partenariat avec le PAC Verviers

Accueil d'amateurs : l'atelier d'Impro du CEC La bull a joué en 1ère partie du spectacle « Bouteille aan zee » de Amandine Orban de Xivry.

- En 2017** Blockbuster du Collectif mensuel
T.I.N.A. de la Compagnie Cassandre (Crise financière)
Expo 365 de Raphaël Demarteau (Lien social)
Expo-événement « La Fabrique de la Démocratie »
Suzy et Franck de l'Inti Théâtre (Peine de mort/milieu carcéral)
- En 2018** Spectacle-promenade « L'An 18 à Welkenraedt ». Créé par le CCW.
Temps de midi festif avec premier concert pour un artiste local.
Mois du Jeu vidéo avec cinéma et spectacle.
Opéra-spectacle « Momo » de Patrick Leterme (Audiodescription/langage des signes/thématique sur l'exclusion)
Concert de musiciens et chanteurs amateurs du Conservatoire de Verviers encadré par des professionnels.
Coproductio n d'un spectacle amateur, aide à la promotion et à la création lumières.
Atelier de percussions avec des professionnels, ouvert à tous et suivi d'un concert.
Atelier de Beatbox, avec 2 professionnels de la technique, ouvert à tous et suivi d'un concert.
Projection cinéma et débat sur la thématique du bonheur et de l'inclusion.
Cycle « Immigration » en Jeune Public. « La Guerre des Buissons ». Spectacle et atelier dans les classes sur la thématique de la guerre, de l'exil – Partenariat avec Amnesty International.
Ciné-débat pour le Jeune Public sur la thématique de l'extrémisme.
- En 2019** Concert mêlant musique française et syrienne – accueil de primo-arrivants qui ont rencontré les musiciens syriens après le concert.
Spectacle « Zinc » sur la particularité de l'entité de Moresnet. Partenariat en cours d'élaboration.
Coproductio n d'un spectacle amateur, aide à la promotion et à la création lumières.
Événement autour de la récupération avec spectacle/ flashmob, concert, conférence.
Projet intergénérationnel en Jeune Public avec « Bon débarras ! »
Spectacle Jeune Public « Ressacs » suivi d'une discussion entre les comédiens et les élèves sur le surendettement, la précarité.
Cycle « Immigration » en Jeune Public. Documentaire « Je n'aime plus la mer » en scolaire. Projection suivie d'une rencontre avec une animatrice et des résidents du centre d'accueil pour demandeurs d'asile d'Eupen.
- En 2020** Spectacle-promenade dans le parc du Château de Ruyff à Henri-Chapelle. Créé par le CCW.
Mois thématique pour les ados
Fête de la Céramique

En 2016, 2017, 2018 : Fête des associations – le CCW en fête

(expo, spectacles, visites de la régie, rencontres avec les associations, concert, animations...).

Le besoin de rassembler, d'échanger, de partager un moment convivial et non dénué de sens, de discussion et d'apprentissage des autres n'existait plus au Centre culturel. Cet événement permet d'être en adéquation avec nos 3 enjeux et la diffusion de spectacles. Comme développé dans les chapitres précédents, l'activité est en perte de souffle. En CO, nous avons déjà réfléchi à le redynamiser en lui donnant une autre forme mais en gardant l'objectif primordial de rassembler, de permettre de se connaître et d'imaginer des projets communs.

En 2016, 2018 : Journées Nationales de la Prison - JNP

Début 2016, l'affaire Bernard Wesphael questionnait et interpellait. Face à la déferlante médiatique qui entourait cette affaire, le quidam avait du mal à s'y retrouver. Dans nos discussions avec la population, il était question du pouvoir médiatique des accusés, mais particulièrement du pouvoir de l'argent. Comment des personnes n'ayant aucun pouvoir financier (et d'autant plus les personnes précarisées) pouvaient se défendre, comment avoir droit à une justice équitable et une défense correcte... La vision du milieu carcéral, de la Justice ressemblait à une

nébuleuse, avec des aspects très négatifs et erronés.

Pour permettre une représentation plus correcte concernant ces questions, nous nous sommes inscrits dans le projet des JNP qui se déroulent en novembre.



En 2016 : Spectacle « Un Homme debout »
Cinéma : « Un Prophète »
Conférence avec Bernard Wesphael

En 2018 : Coproduction du spectacle « La Compatibilité du Caméléon »
Ciné-débat « Ni juge, ni soumise »
Expo sur des articles de Médor traitant de la thématique,
et depuis mise vente du Médor au CCW.



Prochaines éditions des Journées Nationales de la Prison : 2020 – 2022 – 2024... avec toujours un spectacle abordant la thématique de l'année, un film ou un ciné-débat permettant la confrontation des idées et une réflexion avec un professionnel du milieu carcéral.

Accueil des compagnies amateurs et, dès que possible, mise en relation avec des compagnies professionnelles

Chaque année :

- * L'Académie de Musique de Welkenraedt vient répéter et présenter le travail de l'année en danse, en théâtre, en musique. En partenariat avec l'Apsam, nous organisons des masterclass pour les élèves et non élèves qui sont suivis de concerts donnés par des professionnels auxquels sont invités les stagiaires.
- * le Théâtre Hétéroclite de Henri-Chapelle joue une pièce au CCW et répète 2 jours en amont. En 2018, ils ont été sollicités pour renforcer l'équipe des comédiens pour le spectacle-promenade « L'An 18 à Welkenraedt ».
- * le Théâtre du Souffle de Verviers vient jouer sa création annuelle (coproduction entre les CC de l'arrondissement). Nous nous impliquons particulièrement dans cette coproduction, notre graphiste réalise la promotion et notre salle est souvent utilisée pour la création lumières.
- * le CEC la Bull « envahit » le CCW chaque fin de saison avec une exposition, une représentation de l'atelier d'Impro... lors de cette semaine un spectacle professionnel est parfois programmé dans la grande salle.
- * l'école de danse Smiling Dance sont présents avec leurs 120 élèves.
- * le Festival paroles d'Hommes : 180 enfants seront sur scène pour chanter et s'exprimer sur un thème interpellant.

Dans un devoir d'éducation, les enfants sont amenés à explorer la thématique afin qu'ils présentent un spectacle de textes et de chansons où s'entremêleront amour, tristesse, joie, légèreté, espoir. Le projet s'adresse à 10 classes du primaire de la région (Blegny, Verviers et Welkenraedt). Avec l'aide de la cheffe de chœur Fabienne Decoux, animatrice aux Jeunesses musicales, de David Boos, comédien-animateur du Théâtre de la Renaissance et des instituteurs -trices, chaque classe apprend le fonctionnement d'un spectacle où le « nous » l'emporte sur le « je » et où chacun reçoit une place indispensable et irremplaçable. En tout, 180 enfants sont sur scène pour chanter et s'exprimer sur la thématique choisie.

Une année sur deux :

- * Chorédance et ses 40 jeunes danseurs présentent leurs créations
- * l'école Saint-Joseph présente une création originale des professeurs et des élèves. Plusieurs répétitions sont organisées.

Que ce soit en Arts de la Scène, en Jeune Public, en scolaire et en cinéma, nous sommes et resterons attentifs à faire une programmation en lien avec les enjeux et qui répondent aux questionnements de la population.

4.4. Méthode d'évaluation continue

La fiche d'évaluation n'avait pas encore été élaborée lors de la rédaction du dossier de reconnaissance. Il est essentiel d'intégrer la dimension évaluative dans nos projets car elle nous permet d'apprécier, juger les projets, les actions aussi bien qualitativement que quantitativement.

Lors de la réunion du Conseil d'orientation du 17 décembre 2018, le point principal à l'ordre du jour en était le rapport suite à la réunion de concertation du 27 novembre 2018 et les recommandations et pistes d'amélioration.

Le Conseil d'Orientation a mis l'accent sur des opérations culturelles très intéressantes qui rencontrent les objectifs des enjeux du CCW et a nommé comme tels le spectacle-promenade « L'An 18 à Welkenraedt » et le mois du jeu vidéo. En cela, il rejoint l'avis émis par les personnes présentes lors de la réunion de concertation. Le CO pointe également des opérations telles que les journées nationales de la prison et la fête des associations (qui doit être repensée mais doit perdurer).

Evaluation continue avec le public :

- Un questionnaire assez large sur nos actions sera mis à disposition du public et également sur le site.
- La boîte à suggestions est un moyen simple et discret pour le public de nous faire part de ses remarques.
- Nous privilégions les moments de discussions et la proximité avec notre public lors des événements organisés. Ces échanges, libres et sans canevas, offre à chacun la liberté d'énoncer son vécu et ressenti.

Evaluation en équipe, avec les partenaires de projet et le Conseil d'Orientation :

- Régulièrement, l'équipe établit des relevés contenant beaucoup d'informations sur la fréquentation du public, son origine géographique, sur l'implication des partenaires, sur les résultats financiers... Cette récolte de renseignements permet d'alimenter le rapport d'activité. C'est un document capital de l'évaluation du CCW. Il permet d'apprécier l'impact du projet d'action culturelle. Il constitue la base d'une réflexion pointue sur les actions menées et sur le développement ou non de ces activités. La rédaction de ce rapport est un moment privilégié pour réfléchir à l'avenir du CCW. Les fiches d'évaluation (voir ci-après) seront le cœur du rapport d'activité durant le prochain contrat-programme.
- La Boussole, déjà utilisée lors de l'auto-évaluation, nous semble un outil performant et optimal. Elle a été utilisée par l'équipe, nos partenaires et les membres du Conseil d'Orientation. Elle sera associée à la cible des réussites, méthode non encore utilisée au CCW.

4.4.1. Évaluation en équipe

L'évaluation débute par une étape de définition des objectifs qui peuvent être particuliers selon les opérations culturelles. Les questions qui se posent sont prioritaires et délimitent déjà les contours de l'évaluation. Les 5 domaines qui définissent un projet sont : la pertinence – l'impact – la gestion – l'efficacité – l'efficacéité.

Une fois ces premiers éléments analysés, reste LA bonne question qui est celle de la finalité de l'évaluation. Il n'est pas nécessaire de tout évaluer. Cette finalité peut se décliner de plusieurs façons :

- Vérifier, optimiser et assurer la qualité de l'activité ;
- Tirer des leçons et améliorer les actions ;
- Prendre des décisions en fonction des objectifs ;
- Faire rapport, rendre compte de ce qui s'est déroulé.



Fiche-type d'évaluation du projet/de l'activité/de l'événement – intégrée au rapport annuel d'activité

IDENTIFICATION	Titre et descriptif : Timing : Porteur du projet : Association principale : Personne de contact : Partenariat : Rôle du CC : Objectifs rencontrés :
PUBLIC	Public visé : Public touché : Nombre Tranches d'âges Issu d'une association ou d'un groupement
INCITATION À LA PARTICIPATION	Animations : si oui, détails du contenu, du nombre de participants et du timing Quels ont été les moyens mis en œuvre pour faciliter l'accessibilité et la participation ? Y a-t-il eu des animations et des outils qui tenaient compte des spécificités des publics ? Si oui, quels en étaient les points forts et les points faibles. Y a-t-il eu des animations et des outils qui suscitaient le partage d'avis et/ou de connaissances de la part du public ? Si oui, quels en étaient les points forts et les points faibles. Quels ont été les moyens mis en œuvre pour susciter l'information et la sensibilisation des médias et des politiques ?
PROCESSUS CRITIQUE	Quelles ont été les réflexions critiques développées par les participants ou les thèmes abordés par eux ? Les animations et les outils mis en place ont-ils permis aux participants de développer une plus grande capacité d'analyse et/ou d'actions par rapport au thème traité ?
PROCESSUS ÉVALUATIF	Quelle méthode d'évaluation avons-nous utilisée ? Détaillez les points forts et les points faibles.
QUESTIONNAIRE À DESTINATION DU/DES PARTENAIRE/S	Quelle a été votre implication dans la préparation et la réalisation du projet ? Le projet a-t-il eu du sens pour vous ? Les objectifs ont-ils été atteints ? Le timing était-il correct ? Le public a-t-il répondu à vos attentes ? Quels ont été les points forts et les points faibles ?

Fiche d'évaluation du projet « 1918 : Guerre et Paix / Welkenraedt à l'heure de l'armistice ! »

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">IDENTIFICATION</p>	<p>Titre et descriptif : « 1918 : Guerre et Paix / Welkenraedt à l'heure de l'armistice ! »</p> <p>Spectacle de 8 scénettes réparties le long d'une promenade aux alentours du Centre culturel et dans le parc du Vieux Saule dans le cadre de la commémoration de la fin de la première guerre mondiale avec pour toile de fond la célèbre Céramique de Welkenraedt. Projet participatif créé suite à la récolte d'anecdotes et de souvenirs des anciens de la Céramique, des welkenraedtois férus d'histoire et des archives de la bibliothèque. Joué par les habitants de l'entité, du Théâtre Hétéroclite, des élèves de l'Académie de Welkenraedt, des scouts de Welkenraedt ... et des comédiens de la troupe Epofor. Mise en scène par Pierre Dechesne de l'asbl Epofor (spécialiste de ce genre de reconstitution).</p> <p>Timing : 6 mai 2018</p> <p>Collecte d'informations et écriture du scénario de septembre à octobre Répétitions de novembre à avril à raison d'une soirée chaque semaine</p> <p>Porteur du projet : Association principale ► Centre culturel de Welkenraedt Personne de contact ► Benjamine Huyghe/Simon Thielmanns Partenariat ► Administration communale de Welkenraedt</p> <p>Rôle du CC : Porteur et coordinateur du projet</p> <p>Objectifs rencontrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation active de la population • Mise en avant des particularités de l'entité • Dimension intergénérationnel du projet.
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PUBLIC</p>	<p>Public visé : ados / tout public</p> <p>Public touché : Nombre ► 600</p> <p>Tranches d'âges ► de 6 à 92 ans</p> <p>Issu d'une association ou d'un groupement ► Papot'Thé</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">INCITATION À LA PARTICIPATION</p>	<p>Quels ont été les moyens mis en œuvre pour faciliter l'accessibilité et la participation ?</p> <p>Un appel a été lancé à la population via un toutes boites, le site internet, les réseaux sociaux et le périodique du CCW. Les premières réunions se sont déroulées en soirée pour rencontrer un maximum d'habitants et selon un timing très précis et léger. Chaque participant à une scène venait répéter une demi-heure selon un horaire défini avec lui. Cela a permis d'alléger les répétitions, les « comédiens » ont apprécié.</p> <p>Le CCW a mis à disposition les locaux nécessaires et le personnel utile.</p> <p>Le travail s'est réalisé en concertation avec les participants. Le metteur en scène a tenu compte des remarques. Au fur et à mesure de l'évolution du travail, des habitants ont désiré intégrer la création... et ont pu le faire. Il a toujours été possible soit de diviser un rôle soit d'intégrer de nouveaux figurants.</p> <p>Une réunion avec les instances communales a permis d'explicitier le projet et de les intéresser. Ce projet s'est intégré dans un programme complet sur la commémoration de la fin de la première guerre mondiale.</p> <p>Une promotion complète a été éditée avec des affiches, des flyers, dans le périodique et la newsletter du CCW, via les réseaux de communication de l'Administration communale et les réseaux sociaux.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PROCESSUS CRITIQUE</p>	<p>Les comédiens et figurants tous natifs de la commune ont pu intervenir pour modifier ou compléter l'écriture des scénettes. Lors des répétitions, de la réalisation de la promotion, de l'organisation de l'événement, tous ont pu donner leurs avis.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PROCESSUS ÉVALUATIF</p>	<p>Une rencontre avec les intervenants a été programmée en octobre 2018. La projection des photos, films et reportage télévisuel a été suivi d'un moment de parole très libre au cours duquel chacun a pu s'exprimer. Les critiques ont été généralement toutes positives.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PARTE-NAIRES</p>	<p>Une réunion avec notre partenaire, l'Administration communale, s'est également soldée par une évaluation plus que positive. Le public a répondu présent et les objectifs ont été atteints.</p>

Fiche d'évaluation du projet « Le Mois du Jeu Vidéo »

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">IDENTIFICATION</p>	<p>Titre et descriptif : « Mois du jeu vidéo »</p> <p>Projet pluridisciplinaire dans le cadre duquel de nombreuses activités ont été proposées. Celle-ci visaient différents publics, différentes tranches d'âge, et convergeaient toutes vers l'objectif d'inscrire le jeu vidéo au cœur de l'action culturelle du CCW et de rassembler jeunes et moins jeunes autour d'un objet culturel parfois mal perçu et/ou méconnu.</p> <p>Timing : du 1er au 31 mars 2018</p> <p>Porteur du projet : Association principale ► Centre culturel de Welkenraedt Personne de contact ► Caroline Wintgens / Laurence Delsaute Partenariat ► /</p> <p>Rôle du CC : Porteur et coordinateur du projet</p> <p>Objectifs rencontrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet répondant à une demande directe de l'un des publics visés, les adolescents ; • Intérêt d'un nouveau public, n'étant pas familier du Centre culturel ni de ses activités ; • Développement de nouveaux partenariats et renforcement de partenariats plus anciens ; • Promotion et graphisme pensés pour les adolescents, leur qualité a été soulignée ; • Dimension intergénérationnel du projet ; • Couverture médiatique importante (L'Avenir, La Quinzaine, Grenz Echo, Télévesdre) ; • Sélection de livres, essais et BD sur le thème proposé par la Bibliothèque communale en libre accès.
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PUBLIC</p>	<p>Public visé : ados / tout public</p> <p>Public touché : Nombre ► 722 Tranches d'âges ► ados / tout public Issu d'une association ou d'un groupement ► /</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">INCITATION À LA PARTICIPATION</p>	<p>Animations : si oui, détails du contenu, du nombre de participants et du timing :</p> <p>1. Cinéma – Nerve 2/03/2018 à 20h <i>Un film d'Ariel Schulman et Henry Joost, États-Unis, 2016</i> En participant à « Nerve », un jeu qui diffuse en direct sur Internet des défis filmés, Vee et Ian décident de s'associer pour relever des challenges de plus en plus risqués et gagner toujours plus d'argent. Mais bientôt les 2 « Joueurs » s'aperçoivent que leurs moindres mouvements sont manipulés par une communauté anonyme de « Voyeurs ». Le jeu vire au cauchemar. Impossible d'arrêter... <i>Fréquentation : 0</i></p> <p>2. Ateliers de création de Jeux vidéo Les mercredis 7, 14, 21 et 28/03/18 de 14h à 17h - De 13 à 16 ans <i>Par Kodo Wallonie</i> Que tu sois fan de jeux vidéo ou plutôt avide d'exprimer ta créativité sous de nouvelles formes, ou encore simplement curieux de découvrir comment se crée un jeu, ces ateliers sont faits pour toi ! Durant 4 séances, tu apprendras à créer ton propre jeu vidéo sur ordinateur grâce à un logiciel accessible et aux bons conseils d'un animateur spécialisé. À l'issue de celles-ci, tu repartiras avec ton propre jeu et les compétences nécessaires pour en créer d'autres ! <i>Fréquentation : 12 participants (complet)</i></p> <p>3. Atelier réalisation d'un film en stop motion Pac-Mario Mercredi 7/03/18 de 17h à 20h - De 10 à 18 ans <i>Par La Bull'</i> Un atelier pour réaliser un STOP-MOTION sur le thème du jeu vidéo vintage. Des pixels en carton aux champignons en papier, viens dessiner, couper, coller et puis, tout faire bouger. Une séance flash pour goûter au monde du film d'animation ! <i>Fréquentation : 6 participants</i></p> <p>4. Conférence - Jeux Vidéo : culture ou perte de temps ? 8/03/18 de 19h30 à 21h30 <i>Avec Maxime Verbesselt, animateur en éducation aux médias à Action Médias Jeunes</i> « Comment peut-on perdre autant de temps assis seul sur une chaise face à un écran qui nous plonge dans des univers virtuels ? » Si tout le monde est d'accord pour soutenir que le jeu est bénéfique pour le développement des enfants, il est</p>

nettement plus épineux de justifier les pratiques ludiques des adultes, a fortiori quand il s'agit de jeux vidéo. Certains utilisent des marqueurs de légitimité traditionnels pour défendre leur pratique - les jeux vidéo permettent d'apprendre l'histoire, de s'informer, de développer son esprit logique, ses réflexes ou ses compétences de gestion ou de travail en équipe... - quand d'autres plaident pour que leur passe-temps favori ne perde pas son caractère purement récréatif et divertissant.

Nous essayerons de comprendre en quoi le jeu vidéo se rapproche ou se différencie d'autres pratiques culturelles mettant en scène des univers fictionnels.

Fréquentation : 19 participants

5. Ateliers Jeu vidéo en classe | 22/03/18

2 animateurs d'Action Médias jeunes se sont rendus à l'Institut Saint-Joseph de Welkenraedt, à l'Athénée Royal de Welkenraedt et au Collège Notre-Dame de Gemmenich pour y animer des ateliers sur les jeux vidéo. Ces animations visent à pousser les jeunes à découvrir et échanger autour de leurs expériences vidéoludiques. En petits groupes, les jeunes sont amenés à analyser les mécanismes et critiquer le contenu d'un jeu vidéo et de présenter leur travail aux autres à travers une production multimédia ou audiovisuelle. Ces présentations permettent ensuite le débat d'idées et l'exploration des émotions des jeunes face aux jeux.

Fréquentation : 135 élèves

6. Conférence – Dialogue parents/ados autour du jeu vidéo | 22/03/18 de 18h30 à 21h

Avec 2 animateurs en éducation aux médias à Action Médias Jeunes

« Pourquoi m'empêchent-ils de jouer à mes jeux préférés ? »

« Est-ce qu'à force de jouer à GTA, mon fils ne va pas devenir violent ? »

« De toute façon, mes parents ne comprennent rien aux jeux vidéo ! »

« À jouer autant, je me demande quand il trouve du temps pour étudier ! »

Apparus il y a une quarantaine d'année, les jeux vidéo et leurs pratiques ont beaucoup évolué depuis la création d'Internet et des technologies mobiles. Ils font d'ailleurs maintenant partie du quotidien de beaucoup d'entre nous. Source de loisirs et de socialisation, ils soulèvent autant d'enthousiasme que d'inquiétudes. Parmi celles-ci, nous retrouvons souvent les risques de dépendance et le contenu violent.

Maxime Verbesselt abordera ces questions tout en ouvrant plus largement la réflexion à une meilleure connaissance de ces médias et des usages que les jeunes en font.

Après une pause sandwich, un atelier sera proposé aux jeunes et à leurs parents pour dégager des pistes pour une utilisation responsable des jeux vidéo à la maison.

Fréquentation : 31 participants (complet)

7. Théâtre – Quartier 3 – Destruction Totale | 30/03/18 à 20h

Théâtre de Poche

Un groupe d'adolescents tente d'atteindre le dernier niveau d'un jeu vidéo se déroulant dans une réalité virtuelle, « Le Quartier », banlieue américaine, identique à celle dans laquelle vivent réellement les joueurs. Bien entendu, ce quartier est habité par des zombies que les joueurs doivent tuer pour progresser de niveau en niveau...

Au fil du jeu, les maisons ressemblent de plus en plus à celles de chacun des joueurs et étrangement, les actions des joueurs ont des conséquences dans leur vie quotidienne. Où se trouve la limite entre fiction et réalité ?

Fréquentation : 99 spectateurs

8. Exposition – Rétrogaming | du 1er au 31/03/18

Par l'asbl Rétroludix

Pacman, Sonic, Super Mario et quelques légendes de l'univers du jeu vidéo envahissent le Centre culturel... En effet, notre Forum se transforme en salle d'Arcade durant tout le mois de mars !

Venez découvrir ou redécouvrir le plaisir d'agiter vos pouces sur les manettes des NES, Atari 2600, Mégadrive, Nintendo 64, Playstation 1 ou d'écraser frénétiquement les touches des bornes d'Arcade à l'ancienne.

L'exposition Rétro-gaming vous fait remonter le temps, de console en console et de jeu en jeu. Let's play !

Fréquentation : 420 visiteurs

Quels ont été les moyens mis en œuvre pour faciliter l'accessibilité et la participation ?

Il est utile de noter que la mise en place de cet événement d'envergure résulte de visites réalisées par les animateurs du CC dans différentes classes des 2 écoles secondaires de la commune. Ce projet découle donc d'une demande directe des publics ados de la commune et des environs.

Avant le lancement du « Mois du jeu vidéo », les animateurs se sont à nouveau rendus dans les écoles pour informer directement les élèves de la réalisation de ce projet et de l'ensemble des activités qu'il proposait.

- Une promotion large de l'événement via tous les canaux de communication du CC a été réalisée :
- Un flyer thématique, construit autour d'un visuel destiné à interpeller les ados, a été distribué en toutes-boîtes à Wdt ;
 - Des affiches ont été disposées dans les commerces de la commune ;
 - Toutes les activités étaient reprises et valorisées sur notre site internet et notre page Facebook ;
 - Une interview a été réalisée puis diffusée sur les ondes de Maximum FM ;
 - Les activités étaient reprises et mises en avant dans le périodique bimensuel du CC ;
 - Certaines activités ont fait l'objet d'une publication dans La Quinzaine et dans La Référence ;
 - Chaque activité a été détaillée dans la newsletter du CC ;
 - Un communiqué de presse a été transmis à notre répertoire presse (nombreux articles et sujets en retour) ;
 - Le projet a été valorisé lors de la conférence de presse de mi-saison.

Y-a-t-il eu des animations et des outils qui tenaient compte des spécificités des publics ? Si oui, quels en étaient les points forts et les points faibles.

1. Cinéma - Nerve

- + Dans le cadre du Cinévendredi, mis en place suite aux rencontres avec les ados
- Conditions climatiques très défavorables : il neigeait ce soir-là. Manque de public

2. Ateliers de création de Jeux vidéo

- + Succès de l'atelier, complet en quelques jours
- + Participants très enthousiastes et très appliqués
- + Chaque participant est parvenu à réaliser son propre jeu
- + Partenariat noué avec une asbl spécialisée

3. Atelier réalisation d'un film en stop motion Pac-Mario

- + Résultat de l'atelier visible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=QhQEFJZbpek&feature=share>
- + Création d'un atelier spécifique en lien avec la thématique
- + Intégration des participants des ateliers de La Bull' au Mois du Jeu vidéo

4. Conférence - Jeux Vidéo : culture ou perte de temps ?

- + Public hétérogène et intergénérationnel
- + Qualité du conférencier
- + Fréquentation : 19 participants

5. Ateliers Jeu vidéo en classe

- + Enthousiasme des enseignants et implication des élèves lors des ateliers
- + Retours positifs de la part des animateurs d'Action Média Jeune
- + Inscription du Mois du Jeu Vidéo dans les écoles, ce qui permet de rencontrer le public là où il se trouve

6. Conférence - Jeux Vidéo : culture ou perte de temps ?

- + Initiation d'un dialogue réel entre parents et ados
- + Réalisation commune d'une charte pour une utilisation responsable des jeux vidéo qui a été transmise aux participants après l'atelier
- + Implication de tous les participants, partage équitable du temps de parole
- + Convivialité de la pause sandwich

7. Théâtre – Quartier 3 – Destruction Totale :

- + Proportion importante de jeunes et d'ados dans le public (présence d'enseignants avec certains leurs élèves)
- + Retours positifs des spectateurs : originalité du spectacle et qualité du spectacle ont été soulignées
- Nombre de spectateurs décevant

8. Exposition - Rétrogaming

- + Public intergénérationnel : l'exposition a rassemblé des adolescents découvrant les jeux et adulte les redécouvrant
- + Ouverture sur le temps de midi qui a permis la visite d'élèves des écoles avoisinantes
- + Dynamisation du Forum, rendu accueillant, et visibilité du Mois du Jeu Vidéo

Y-a-t-il eu des animations et des outils qui suscitaient le partage d'avis et/ou de connaissances de la part du public ? Si oui, quels en étaient les points forts et les points faibles.

1. Conférence - Jeux Vidéo : culture ou perte de temps ?

- + Public hétérogène et intergénérationnel : joueurs et non-joueurs, jeunes et moins jeunes, famille...
- + Qualité du conférencier : interactions avec la salle nombreuses et riches
- + Retours très positifs des participants
- + Fréquentation, en regard de la thématique et des expériences précédentes des animateurs lors de conférences de ce type (19 participants)

2. Ateliers Jeu vidéo en classe

- + Enthousiasme des enseignants, qui souhaitent parfois réitérer l'expérience
- + Participation et implication des élèves lors des ateliers
- + Retours positifs de la part des animateurs d'Action Média Jeune
- + Inscription du Mois du Jeu Vidéo dans les écoles, ce qui permet de rencontrer le public là où il se trouve

3. Conférence - Jeux Vidéo : culture ou perte de temps ?

- + Initiation d'un dialogue réel entre parents et ados autour de l'utilisation, souvent problématique dans les familles présentes, des jeux vidéo
- + Réalisation commune d'une charte pour une utilisation responsable des jeux vidéo qui a été transmise aux participants après l'atelier
- + Implication de tous les participants, partage équitable du temps de parole
- + Convivialité de la pause sandwich, qui a permis des échanges informels entre les participants et avec les animateurs

Quels ont été les moyens mis en œuvre pour susciter l'information et la sensibilisation des médias et des politiques ?

Les médias ont été informés du projet via les divers canaux promotionnels mais aussi été surtout par la valorisation de l'événement lors de la conférence de presse de mi-saison (janvier 2018) et la distribution d'un dossier de presse ce jour-là. Un communiqué de presse détaillé a également été transmis dans le courant du mois de février à l'ensemble de notre listing presse.

► De nombreux médias (L'Avenir, Vivacité, Védia, Grenz Echo, La Quinzaine, Maximum FM...) ont relayé l'information. Le pouvoir politique a été sensibilisé au projet via la demande d'un subside exceptionnel formulée auprès du Service culture de la Province de Liège.



4.4.2. Évaluation avec le Conseil d'Orientation

CIBLE DES RÉUSSITES

- Résultat : avons-nous réalisé notre action dans sa globalité ?
Partenariat : la coopération a-t-elle été probante, le partenariat a-t-il permis une ouverture ?
Moyen : y a-t-il eu concordance entre les actions et les moyens mis en place ?
Créativité : l'inventivité et l'innovation des pratiques étaient-ils présents ?
Transformation : évaluation des situations et des initiatives collectives
Mobilisation : quelle implication individuelle et collective ?
Méthode : démarche et procédure
Gestion : temporalité et pérennité du projet, respect des énergies, des moyens et des ressources.

ÉTUDE AFOM

Tableau reprenant les Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces.

4.4.3. Évaluation semestrielle faite en équipe, avalisée par le Conseil d'Orientation

BOUSSOLE DES POTENTIALITÉS CITOYENNES

Transmission :

Le CCW a-t-il joué un rôle de passeur, de médiateur ? A-t-il mieux informé ou conscientisé les citoyens sur les enjeux qu'il a déterminés ?

L'accès à la culture (géographique, intellectuel, financier...) a-t-il été favorisé ?

Les échanges des points de vue ont-ils été pris en compte, afin d'éviter une démarche descendante du CCW vers les citoyens ?

Expérimentation :

Les citoyens ont-ils été à l'initiative de nouvelles pratiques culturelles ?

Ont-ils pris part à des initiatives citoyennes collectives ?

Reliance :

Les gens ont-ils pris du plaisir à être ensemble, à vivre au sein d'un groupe ?

Ont-ils tissé du lien social ?

Capacité critique :

Avons-nous permis une ouverture des consciences des citoyens ?

Qu'avons-nous mis en place pour en faire des CRACS ?

Les objectifs de nos enjeux sont-ils atteints ?



CHAPITRE 6. RESSOURCES ET MOYENS

Situation financière : Pas de provision pour risques et charges

Réponse du réviseur Manu Vieira : « Il faut une provision pour risques et charges lorsqu'elle est nécessaire, par exemple pour un litige en cours, pour une réparation de toiture etc... Nous n'avons jamais identifié de risque ou charge qu'il fallait provisionner. Donc si ce n'est pas le cas, pas besoin. »

Parité : Indexation de la subvention n'est pas mentionnée.

Pas d'augmentation prévue, car des travaux importants de rénovation sont budgétés à la commune : modernisation de l'entrée pour une meilleure visibilité, augmentation des surfaces de bureaux pour répondre aux nouvelles actions du CCW, nouvelle implantation de la billetterie pour accueillir au mieux le public.

CHAPITRE 8. ANNEXES

Copie des documents suivants (les originaux se trouvent dans la pochette jointe) :

Annexe 1 - Composition du Conseil d'Orientation approuvée par le Conseil d'Administration du 8 décembre 2014.

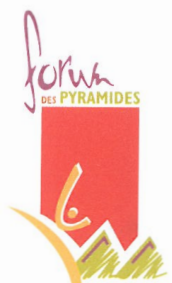
Annexe 2 - Mise à disposition de personnel communal approuvée en Conseil communal du 27 décembre 2018.

Annexe 3 - Conventions de mise à disposition des 2 agents communaux.

Annexe 4 - Appel public de participation pour la population.

Annexe 5 - Rapport complet des réponses des ados lors des journées PO au Centre J

Annexe 6 - Avenant n°4 au contrat-programme 2009-2012.



Centre culturel
Welkenraedt

Procès-verbal du
Conseil d'administration du 08 décembre 2014
à 20 heures

Présents : 12

Monsieur Eddy DEMONCEAU – Administration Communale
Monsieur Mathieu HOUBEN – ISO 83
Monsieur Georges RENSONNET – Administration Communale
Monsieur Mathieu MICHEL – Académie de Musique Hubert Keldenich
Madame Loubna EL BRAHMI - Administration Communale
Monsieur Victor FRANCESCHI – Présence et Action culturelles (PAC)
Monsieur Luc HARDY – Administration Communale
Madame Nathalie LEHANE – Bibliothèque Communale
Monsieur Jean-Luc NIX - Administration Communale
Madame Lydianne THOME – Orchestre Pro Musica
Monsieur Gustave VANDERHEYDEN – Kiwanis
Madame Marie-Josée WEBER – Le Cercle d'Émulation
invité :
Jean-Pierre RAPAILLE - Directeur du CCW (voix consultative)
Vinciane BECKER – Coordinatrice du CCW (voix consultative)

Procurations : 1

Monsieur Jean-Claude MEURENS - Province de Liège

Absents : 5

Monsieur Victor BESANGER – Confrérie de la Volaille sauvage
Monsieur Claude KLENKENBERG – Province de Liège
Monsieur Jean-Marie VANCRAYEBECK – FWB
Madame Nathalie WAUTHY – FWB
Monsieur Joseph WEBER – Les Enfants de la paix

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du PV du conseil d'administration du 28 avril 2014.
2. Approbation de la composition du Conseil d'Orientation prévu par les articles 88, 89 et 90 du décret relatif aux centres culturels du 21.11.2013.
3. Présentation et approbation du budget 2015 de l'association.
4. Divers.

Rue Grétry, 10 - 4840 Welkenraedt
Tél. : 087/89 91 79

info@forumdespyramides.be
www.forumdespyramides.be

N.N. : 0433.425.989 - IBAN : BE46 0682 0640 7236 - BIC : GKCCBEBB



COMPLÉMENT D'INFORMATIONS SUITE À LA RÉUNION DE CONCERTATION DU 27 NOVEMBRE 2018

Annexe 1 - Composition du Conseil d'Orientation approuvée par le Conseil d'Administration du 8 décembre 2014.

Le CA débute à 20 heures.

1. Approbation du PV du conseil d'administration du 28 avril 2014

Le procès-verbal du conseil d'administration du 28 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation de la composition du Conseil d'Orientation prévu par les articles 88, 89 et 90 du décret relatif aux centres culturels du 21.11.2013.

Composition du Conseil d'Orientation.

Le directeur rappelle le mode de fonctionnement du Conseil d'Orientation ainsi que ses missions telles que définies par le décret sur les centres culturels du 21.11.13. :

- Mener l'évaluation de l'action du centre au cours des cinq dernières années.
- Elaborer l'analyse partagée du territoire (commune de Welkenraedt/ Henri-Chapelle.
- Se réunir avec l'organe consultatif de la bibliothèque quand les projets communs l'exigent.
- Mettre en place une coordination des politiques culturelles publiques communales (CCW, Bibliothèque, Centre J, CEC, Académie, Echevinats concernés) avec deux objectifs :
 - Éditer un journal d'information et d'analyse culturelle.
 - Organiser un projet commun une fois par an.

La liste des membres du Conseil d'Orientation (deux réunions préparatoires ont déjà eu lieu) est distribuée aux administrateurs.

Cette liste est approuvée à l'unanimité (voir liste en annexe 1).

3. Présentation et approbation du budget 2015 de l'association

Budget 2015. (commentaires du directeur)

Globalement, le budget 2015 présente des chiffres semblables aux années antérieures.

En ce qui concerne les charges, il faut souligner les aspects suivants :

- Le CCW suit fidèlement le plan d'apurement de la dette historique envers la commune (5000,00 €/an). Le remboursement pour 2014 vient d'être effectué. Sur les 45.000 euros dus, il reste à ce jour 15.830,00 € à rembourser.
- Les postes 610121, 613000 et 616200, respectivement consacrés à la location de matériel de sonorisation, à l'impression de matériel promotionnel et à la SABAM, avaient été en 2014 intégrés au poste 615200 consacré aux activités en arts de la scène. Pour une meilleure compréhension, nous les avons scindés.

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS SUITE À LA RÉUNION DE CONCERTATION DU 27 NOVEMBRE 2018

Annexe 2 - Mise à disposition de personnel communal approuvée en Conseil communal du 27 décembre 2018.

Province de Liège

Arrondissement de Verviers

Commune de Welkenraedt

Extrait du Registre aux délibérations du Conseil communal

Séance publique du 27 décembre 2018

Présents : J-L NIX, Bourgmestre-Président ;
E. DEMONCEAU, L. XHONNEUX, J. SMITS et R. KALBUSCH, Echevins ;
M-R EPPLE, C. KLENKENBERG, R. GOTAL, A. DELHEZ, J. EMONTS-POHL, L. HARDY,
J. SIMONS, N. MOSSOUX, M. PINCKAERS, A. SCHMUCK, M. PETIT, C. STASSEN-FRANCK,
V. THELEN, S. PETITJEAN, V. MEESSSEN, S. MAGOTTEAUX, Conseillers ;
M. BEBRONNE, Directeur général.

OBJET : ASBL « Centre culturel ». Personnel communal. Conventions de mise à disposition.

LE CONSEIL,

Vu ses décisions subséquentes relatives à la mise à la disposition de l'asbl « Centre culturel » de personnel communal ;

Attendu qu'actuellement, Myriam Denoël, employée D4 contractuelle (APE) à mi-temps, et Christophe Weykmans, ouvrier qualifié D4 nommé à titre définitif et à temps plein, effectuent des prestations pour le compte de cette asbl ;

Vu la loi du 24 juillet 1987 sur le travail temporaire, le travail intérimaire et la mise de travailleurs à disposition d'utilisateurs ;

Vu le décret du 25 avril 2002 relatif aux aides visant à favoriser l'engagement de demandeurs d'emploi inoccupés par des pouvoirs locaux, régionaux et communautaires, par certains employeurs du secteur non marchand, de l'enseignement et du secteur marchand, en particulier l'article 2, § 2, 2° ;

Vu la loi du 12 juin 2002 modifiant la Nouvelle Loi communale en ce qui concerne la mise à disposition de personnel ;

Vu la circulaire ministérielle du 8 novembre 2007 concernant l'interdiction de principe quant à la mise de travailleurs à disposition d'utilisateurs dans le cadre des aides régionales à l'emploi ;

Attendu que le Conseil d'administration de l'asbl « Centre culturel » compte au moins un membre désigné par le Conseil communal ;

Considérant qu'il relève indéniablement de l'intérêt communal de soutenir, au sein de la commune, une association à caractère culturel et d'en assurer le développement ;

Considérant que, par ces motifs, il y a lieu de poursuivre la même politique en matière de mise à disposition de personnel communal ;

Sur proposition du Collège communal ;

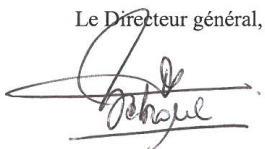
à l'unanimité, décide de renouveler, jusqu'à la fin de la présente législature, la mise à la disposition de l'asbl « Centre culturel » :

- de Christophe Weykmans
- et de Myriam Denoël.

La présente délibération sera transmise à l'asbl « Centre culturel ».

Le Directeur général,
(s) BEBRONNE

Le Directeur général,



PAR LE CONSEIL :

Pour extrait conforme :



Le Président,
(s) NIX

Le Bourgmestre,



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Entre :

L'Administration communale de Welkenraedt, rue de l'Ecole n° 6 à 4840 Welkenraedt, représentée par Jean-Luc Nix, Bourgmestre, et Marc Bebronne, Directeur général,

Le travailleur, Christophe Weykmans, ouvrier qualifié nommé à titre définitif et à temps plein,

et l'ASBL Centre culturel, rue Grétry n° 10 à 4840 Welkenraedt, représentée par Eddy Demonceau, Président du conseil d'administration,

il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

L'Administration communale de Welkenraedt met Christophe Weykmans, ouvrier qualifié nommé à titre définitif et à temps plein, à disposition de l'ASBL Centre culturel.

Article 2 :

Considérant qu'il relève de l'intérêt communal d'aider l'ASBL Centre culturel à développer et promouvoir son programme, notamment en lui apportant son soutien lors des représentations, les activités du travailleur consistent en l'exécution de travaux en régie à l'adresse de l'ASBL.

Elles se déroulent sous l'autorité des responsables administratifs de celle-ci.

Article 3 :

L'agent observe le règlement de travail de l'ASBL. Il conserve néanmoins la qualité d'agent communal et, de ce fait, reste soumis aux dispositions administratives et pécuniaires du personnel de l'Administration, en ce compris le régime disciplinaire.

L'ASBL est responsable, durant la période de mise à disposition, du respect de la législation en vigueur en matière de réglementation et de protection du travail.

Article 4 :

L'agent est mis à disposition de l'ASBL à titre gratuit.

Article 5 :

La présente convention est conclue pour une durée déterminée, dont le terme est fixé à la fin de la présente législature communale.

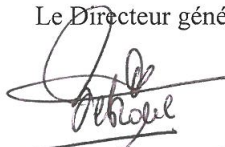
Elle est renouvelable moyennant l'accord exprès des parties.

Article 6 :

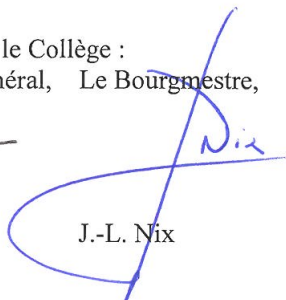
La présente convention de mise à disposition prend fin d'office en cas de non respect par l'une des parties de ses obligations. Il peut en outre y être mis fin moyennant un préavis écrit de trois mois.

Fait à Welkenraedt en triple exemplaire le 27 décembre 2018.

Pour le Collège :
Le Directeur général, Le Bourgmestre,

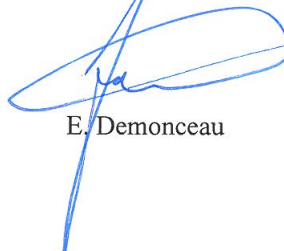


M. Bebronne




J.-L. Nix

Pour l'ASBL :
le Président,



E. Demonceau

le travailleur,



Chr. Weykmans

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Entre :

L'Administration communale de Welkenraedt, rue de l'Ecole n° 6 à 4840 Welkenraedt, représentée par Jean-Luc Nix, Bourgmestre, et Marc Bebronne, Secrétaire,

La travailleuse, Myriam Denoël, animatrice contractuelle APE à mi-temps,

et l'ASBL Centre culturel, rue Grétry n° 10 à 4840 Welkenraedt, représentée par Eddy Demonceau, Président du conseil d'administration,

il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

L'Administration communale de Welkenraedt met Myriam Denoël, animatrice contractuelle APE à mi-temps, à disposition de l'ASBL Centre culturel.

Article 2 :

Considérant qu'il relève de l'intérêt communal d'aider l'ASBL Centre culturel à développer et promouvoir son programme, notamment en lui apportant son soutien lors des représentations, les activités de la travailleuse consistent en l'exécution de travaux en régie à l'adresse de l'ASBL.

Elles se déroulent sous l'autorité des responsables administratifs de celle-ci.

Article 3 :

L'agent observe le règlement de travail de l'ASBL. Il conserve néanmoins la qualité d'agent communal et, de ce fait, reste soumis aux dispositions administratives et pécuniaires du personnel de l'Administration, en ce compris le régime disciplinaire.

L'ASBL est responsable, durant la période de mise à disposition, du respect de la législation en vigueur en matière de réglementation et de protection du travail.

Article 4 :

L'agent est mis à disposition de l'ASBL à titre gratuit.

Article 5 :

La présente convention est conclue pour une durée déterminée, dont le terme est fixé à la fin de la présente législature communale.

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS SUITE À LA RÉUNION DE CONCERTATION DU 27 NOVEMBRE 2018

Annexe 3 - Conventions de mise à disposition des 2 agents communaux.

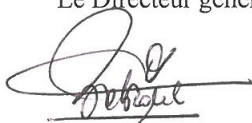
Elle est renouvelable moyennant l'accord exprès des parties.

Article 6 :

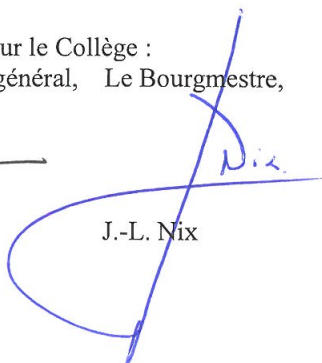
La présente convention de mise à disposition prend fin d'office en cas de non respect par l'une des parties de ses obligations. Il peut en outre y être mis fin moyennant un préavis écrit de trois mois.

Fait à Welkenraedt en triple exemplaire le 27 décembre 2018.

Pour le Collège :
Le Directeur général, Le Bourgmestre,

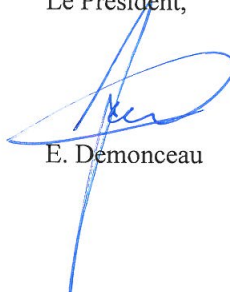


M. Bebronne



J.-L. Nix

Pour l'ASBL :
Le Président,



E. Démonceau

La travailleuse,



M. Denoël

APPEL PUBLIC DE PARTICIPATION



*Un Centre culturel est un lieu de rencontres et de convivialité et également de partages et de débats. Dans le cadre du nouveau décret relatif aux Centres culturels, notre équipe mène une démarche dans le but de repenser son action sur le territoire afin de favoriser l'exercice du droit à la **CULTURE POUR TOUS**.*

Dans un souci de démocratie culturelle, le Centre culturel assure le développement socioculturel de son territoire et inscrit la culture dans une dimension amplifiée mêlant le développement des pratiques artistiques, des préoccupations sociales et citoyennes. Le tout étant fondé sur la participation active du plus grand nombre avec une attention particulière aux personnes les plus défavorisées.

AVEC VOUS, nous désirons déterminer les enjeux actuels et surtout futurs du Centre culturel.

Quels sont vos rêves, vos envies, vos idées pour Welkenraedt ? Quel regard portez-vous sur votre commune, sur le Centre culturel ?

Autant de pistes de réflexions à partager qui serviront de base à des actions culturelles qui seront élaborées avec votre collaboration. Car oui, nous avons besoin de vous... le Centre culturel de Welkenraedt vivra, grandira grâce à votre apport, votre soutien et votre implication.

Plusieurs projets et initiatives sont mis en place pour récolter vos avis.

Dans un premier temps, nous aimerions vous rencontrer, vous, représentants des associations locales. Un questionnaire a été élaboré pour faciliter cette « récolte » d'avis et une rencontre vous est proposée au Centre culturel.

Un mail succinct vous sera envoyé bientôt vous proposant des moments de rencontre en soirée ou en matinée. Merci d'y répondre rapidement.

Au plaisir de vous rencontrer.

Benjamine Huyghe et l'équipe du Centre culturel

De toute façon, nous restons à votre écoute via le mail, le téléphone, la rencontre...

Un Conseil d'Orientation se réunit régulièrement. Certains d'entre vous en font partie. Participer à l'une de nos réunions ne vous engage pas à être membre régulier. Si vous désirez vous impliquer dans la vie de votre Centre culturel, n'hésitez pas et rejoignez-nous.





Annexe 5 - 3.2.1. Rencontres avec les jeunes au Centre J (rapport complet des réponses)

QUESTIONS :

Tes coups de coeur, tes coups de gueule

De quoi es-tu fier ou au contraire que voudrais-tu changer dans la commune ?

J'aime, j'aime pas

Quoi pour toi demain ?

Rouge : PRECARITE – **Bleu :** LIEN SOCIAL – **Vert :** TRADITION

Célia : Le Centre J, la Bull'dingue, l'Académie

Rudy : Je suis fier de voir les ouvriers de ma commune travailler tous les jours pour embellir mon village 😊

Shannon : La patinoire d'hiver devrait revenir ! Je suis fière du Centre J, c'est vraiment génial 😊

Noé : J'aimerais que le parc de Welkenraedt, en bas du Centre J, on y ajoute plus de pierres à certains endroits car j'y roule souvent et je m'enfoncé souvent dans l'herbe. Et ça fera plaisir à tous les citoyens de Wdt de marcher sur des chemins en parfait état.

Pauline : J'aime pas, il y a trop de déchets dans ma commune, **trop de gens sans le sou pour les activités, il faudrait faire plus de choses pour les jeunes qui sont pauvres.** Mais je suis fière que le Centre J soit ici car c'est trop cool.

Aurélie et Nicolas : Ce qu'on aime dans la commune de Welkenraedt, c'est qu'elle nous propose plein d'activités, loisirs. Tous, comme les groupes de danse, les mouvements de jeunesse, le Centre J...

Lenny : Dans notre village, il y a beaucoup d'activités. J'aimerais rien changer car elle est déjà parfaite comme ça.

Bérénice : Je suis fière que Wdt propose autant d'activités pour les jeunes ! Mais j'aimerais qu'on mette plus de sachets pour les crottes de chiens, parce qu'il y en a partout. Et je suis fière du Centre J parce que je m'y amuse beaucoup. Merci le Centre J !

Loise : Je suis fière des espaces publics mais on devrait y mettre plus de poubelles car il y a encore trop de déchets. **Il faudrait prévoir plus d'activités gratuites pour les gens sans le sou** et puis **faire des fêtes dans les quartiers, comme ça on apprendrait à se rencontrer.**

Louis : Mettre des installations pour les enfants pour qu'ils aillent dehors, **expliquer mieux le carnaval et proposer des activités gratuites.**

Dalil : Je suis fier de Wdt, son paysage ainsi que ses villageois, mais trop de déchets, malgré les ouvriers de la commune.

Hubert : J'aime son paysage et aussi le Centre J, **l'entente entre les personnes !**

Colin : Magasins du terroir, agriculture bio, toilettes publiques mieux entretenues, **organiser des fêtes de quartier dans tous les quartiers pour renforcer les liens de voisinage**, police plus présente et moins inutile, **ascenseur à la gare de Wdt pour l'accès aux personnes à mobilité réduite**, prévention contre la pollution dès le plus jeune âge, plus d'infrastructures mieux entretenues pour les enfants (plaine de jeux dans chaque quartier) skate parc sur le parking du Centre culturel, **accès aux personnes moins riches.**

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS SUITE À LA RÉUNION DE CONCERTATION DU 27 NOVEMBRE 2018

Annexe 6 - Avenant n°4 au contrat-programme 2009-2012.



Avenant n°4 au Contrat-programme 2009-2012 passé entre la Communauté française de Belgique, la Commune de WELKENRAEDT, la Province de LIEGE et L'ASBL Centre culturel de Welkenraedt

Dispositions transitoires suite au dépôt d'une demande de reconnaissance en application du Décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels

Entre d'une part :

La Communauté française de Belgique, ci-après dénommée la Communauté, représentée par :

- Madame Alda GREOLI, Ministre de la Culture
- Monsieur André-Marie PONCELET, Administrateur général de la Culture

Et d'autre part :

La Commune de WELKENRAEDT, ci-après dénommée la Commune, représentée par :

- Monsieur Jean-Luc NIX, Bourgmestre ;
- Monsieur Marc BEBRONNE, Directeur général

La Province de LIEGE, ci-après dénommée la Province, représentée par :

- Monsieur Paul-Emile MOTTARD, Président du Collège provincial ;
- Madame Marianne LONHAY, Directrice générale

L'ASBL Centre culturel de Welkenraedt ci-après dénommée le Centre culturel, représentée par :

- Monsieur Eddy DEMONCEAU, Président;
- Madame Benjamine HUYGHE, Directrice

CONSIDERANT :

- les dispositions transitoires du décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels, et plus particulièrement l'article 106, §2, 3^{ème} alinéa déterminant que le Centre culturel conserve la subvention inscrite dans le cadre du contrat-programme conclu en application du décret du 28 juillet 1992 jusqu'au 1^{er} janvier de l'année suivant la décision du Gouvernement concernant la reconnaissance de son (ses) action(s) culturelle(s), pour autant qu'il ait introduit une demande de reconnaissance de l'action culturelle au plus tard au terme de la dernière année de la période de transition déterminée à l'article 106, §2, 1^{er} alinéa (soit le 31 décembre 2018) ;
- que le Centre culturel a introduit une demande de reconnaissance en date du **02 JUL. 2018** et que celle-ci a été jugée recevable ;
- qu'il convient dès lors de prolonger les dispositions du contrat-programme du Centre culturel jusqu'à la prise d'effet de la décision statuant sur l'octroi ou non de reconnaissance en application du D.21-11-2013, soit jusqu'au 1^{er} janvier de l'année qui suit celle de cette décision ;



IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1^{er}

Le contrat-programme du 09/10/2009, modifié par les avenants du 07/11/2011, du 03/06/2013 et du 18/09/2014, est prolongé pour une période prenant cours le 1^{er} janvier 2019 et se terminant au 1^{er} janvier de l'année qui suit celle de la décision du Gouvernement concernant la reconnaissance de la (des) action(s) culturelle(s) du centre culturel qui lui aura été notifiée.

Article 2

Les autres dispositions du contrat-programme restent d'application.

Article 3

Le présent avenant devient nul de plein droit dès la prise d'effet de la décision statuant sur l'octroi ou non de reconnaissance de son (ses) action(s) culturelles(s), soit le 1^{er} janvier de l'année qui suit celle de cette décision.

08 AOUT 2018

Fait à Bruxelles, le _____, en autant d'exemplaires que de parties ayant un intérêt distinct, chacune reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour le Centre culturel :	
Monsieur Eddy DEMONCEAU Président	Madame Benjamine HUYGHE Directrice
Pour la Commune :	
Monsieur Jean-Luc NIX Bourgmestre	Monsieur Marc BEBRONNE Directeur général
Pour la Province :	
Monsieur Paul-Emile MOTTARD Député provincial - <i>Président</i>	Madame Marianne LONHAY Directrice générale
Pour la Communauté :	
Madame Alda GREOLI Ministre de la Culture	Monsieur André-Marie PONCELET Administrateur général de la Culture